Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 038-213802523-20260320-162026-DE

COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18h00,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 17 mars 2026
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11
Présents : 11 Votants : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Secrétaire de séance : Pascale MAZOYER
Présents : P. Mazoyer, S. Eyroulet, A. Telmon, C. Verollet, G. Ferrah, J.F Armand, F.Demaret, B. Lopez, R. Marcel, P. Vigneron, G. Soto

N° 16-2026

Objet : Désignation d'un représentant au sein de la Société d'Economie Mixte des Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise (SEM PFI)

Considérant la nécessité de désigner un représentant afin de siéger au sein des assemblées de la SEM PFI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne :

Remy MARCEL comme représentant de la Société d'Economie Mixte des Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise

Le Maire,

MAIRIE de MONTCHABOUD 38220